



SERVICES CULTURE ÉDITIONS  
RESSOURCES POUR  
L'ÉDUCATION NATIONALE

**Ce document a été numérisé par le CRDP de Montpellier pour la  
Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel**

Ce fichier numérique ne peut être reproduit, représenté, adapté ou traduit sans autorisation.

GROUPEMENT INTERACADEMIQUE IV		
SESSION : 2012	Code :	Sujet 1/1
<b>EXAMEN : BREVET PROFESSIONNEL</b> <b>SPECIALITE : COIFFURE - Option B : Coloriste - Permanentiste</b> <b>Epreuve : E1 - U.11 B Conception et réalisation de mises en forme permanente</b>		<b>Pratique</b> Durée: 3 h 00 Coefficient : <b>2</b>

**. Troisième partie : La réalisation d'un défrisage**

Sur un modèle (féminin ou masculin), proposé par le candidat pourvu de cheveux frisés naturellement sur l'ensemble de la tête, il est demandé :

- la réalisation d'un défrisage des longueurs ou des repousses sur tête entière
- un séchage mettant en valeur le résultat.

Une fiche technique de diagnostic est à renseigner par le candidat; elle lui est adressée avant l'épreuve. Elle précise également le produit qui sera utilisé et le résultat attendu pour le défrisage. Elle est remise au jury en début d'épreuve, en vue du suivi de la réalisation.

Les produits utilisés sont à "usage professionnel" et conformes à la réglementation des produits cosmétiques; ils sont pourvus de leurs emballages et notices.

- 1) Remettre la fiche technique complétée aux examinateurs. Elle sera affichée sur le miroir.
- 2) Réaliser le défrisage.

La qualité du résultat sera évaluée sur cheveux mouillés et sur cheveux secs.

**Le candidat ne sera pas autorisé à passer la troisième partie de l'épreuve :**

- en l'absence de modèle
- en présence d'un modèle non-conforme.

**La vérification de la conformité du modèle a lieu avant le début de la troisième partie de l'épreuve.**

**GROUPEMENT INTERACADEMIQUE IV**

<b>SESSION : 2012</b>	<b>Code :</b>	<b>Barème 1/1</b>
<b>EXAMEN : BREVET PROFESSIONNEL</b>		<b>Pratique</b>
<b>SPECIALITE : COIFFURE - Option B : Coloriste - Permanentiste</b>		Durée: 3 h 00
<b>Epreuve : E1 - U.11 B Conception et réalisation de mises en forme permanente</b>		Coefficient : 2

**Date :** ...../...../.....  
**Nom du correcteur :** .....  
**Signature :**

• **Troisième partie :** La réalisation d'un défrisage

COMPETENCES / INDICATEURS	BAREME	NUMERO DES CANDIDATS												
<b>C2 ORGANISER - GERER</b> <i>C22 Planifier les activités de sa compétence</i> Organisation dans le temps : rapidité, gestion de l'enchaînement des différentes étapes Organisation dans l'espace	<b>2pts</b>													
<b>C3 CONCEVOIR ET METTRE EN ŒUVRE</b> <i>C34 Concevoir et réaliser des mises en forme permanente</i>  <u>Préparation de la chevelure et du cuir chevelu, des bordures</u> - protection - séparation  <u>Maîtrise de la technique</u> : choix des produits, du matériel, des méthodes, gestes adaptés, temps de pose respecté, enchaînement logique des opérations...  Prise en compte des conditions d'hygiène, de sécurité (gants), d'ergonomie  <u>Qualité du résultat du défrisage sur cheveux mouillés</u> - diminution du volume, état du cuir chevelu  <u>Qualité du résultat sur cheveux secs</u> - état du cheveu : résistance, aspect - existence d'un défrisage (différence entre état initial et état final)*  Choix adapté des appareils et accessoires pour le séchage  Mise en valeur du résultat	<b>2pts</b>  <b>6pts</b>  <b>2pts</b>  <b>2pts</b>  <b>3pts</b>  <b>1pt</b>  <b>2pts</b>													
<b>TOTAL</b>	<b>20pts</b>													

\* Le résultat du défrisage ne conduit pas obligatoirement à des cheveux raides